

## SAINT ABEL, ARCHEVÊQUE DE REIMS, ABBÉ DU MONASTÈRE DE LOBBES, DANS LES PAYS-BAS

8 e siècle

Fête le 5 août

Comme la loi de nature a eu son Abel, à qui le Seigneur a donné le nom de Juste, la loi de grâce a eu aussi le sien, en qui la justice et la sainteté ont été si éminentes, qu'elles ont servi à la sanctification de plusieurs peuples. Il y a des auteurs qui lui disputent l'illustre qualité d'archevêque de Reims, et qui veulent qu'il n'en ait été que l'évêque, ou chorévêque mais il paraît assez, par les lettres du pape Zacharie à Boniface, et du pape Adrien à Tilpin, qu'il en a été véritablement archevêque. Le *Pallium* que le premier lui envoya à la demande du même saint Boniface, apôtre d'Allemagne, et que le second assure lui avoir été envoyé par son successeur, en est une preuve manifeste. Aussi Flodoard, qui écrivait l'*Histoire de l'Eglise de Reims* dès le milieu du X e siècle, convaincu par cette raison, le met au rang de ses archevêques ce que font aussi Baronius, en l'année 734, Colvenenus dans ses *Notes* sur Flodoard, et Messieurs de Sainte-Marthe dans leur Catalogue des *Archevêques de Reims*. Si d'autres n'en ont point parlé, c'est que, sur le témoignage du même pape Adrien, la persécution excitée contre saint Rigobert, son prédécesseur, n'étant pas entièrement assoupie, il fut chassé de son siège presque aussitôt qu'il en eut pris possession, sans qu'on lui permît d'y exercer les fonctions de sa charge.

Abel était irlandais ou écossais de nation, et passa ses premières années dans l'une de ces deux îles qui sont à présent une partie du royaume d'Angleterre. Lorsqu'il fut en âge de voyager, suivant l'exemple de ces trois illustres frères, saint Foursy, saint Foillan et saint Ultain, ses compatriotes, il vint en France pour y servir Dieu avec plus de perfection. On dit même qu'il est un des douze prêtres qui suivirent le grand saint Egbert, depuis archevêque d'York, lorsque, par révélation divine, il quitta le monastère d'Irlande, dont il était abbé, pour venir dans les Gaules y prêcher l'Evangile à quelques restes de nations idolâtres qui n'avaient pas encore reconnu le vrai Dieu. Il se présenta donc, avec cette sainte compagnie de missionnaires apostoliques, à Pépin d'Héristal, qui gouvernait alors le royaume en qualité de maire du palais. Ce dernier, admirant leur zèle, les envoya dans la Frise, qu'il venait de conquérir sur le due Radbod, et qui n'avait pas encore reçu les lumières de l'Evangile. Notre Saint y prêcha Jésus Christ avec une force et une éloquence merveilleuses, et, sans craindre la mort, qu'il devait attendre tous les jours de ce peuple barbare et endurci, il s'appliqua quelques années à soumettre au joug agréable du christianisme.

Saint Boniface, légat du Pape, connaissant le mérite de saint Abel, qui avait rempli tout les Pays-Bas de la réputation de sa sainteté et de son zèle; et, voyant que l'Eglise de Reims, depuis le décès de saint Rigobert, n'avait point de pasteur légitime, étant seulement occupée par Milon, qui s'y était injustement intrus du vivant de ce saint archevêque, il lui nomma pour chef et pour pasteur cet excellent missionnaire (743), auquel, en même temps, il procura le *Pallium* aussi bien qu'à Grimon, archevêque de Rouen, et à Hunebert, archevêque de Sens. Nous voyons, dans le concile de Soissons, tenu en 745, avant Pâques, qu'on y ordonna que les causes des évêques et des clercs de sa province seraient rapportées devant lui et qu'il veillerait à la bonne conduite de tous les monastères, tant d'hommes que de filles.

Cependant ce digne prélat, à qui le Seigneur avait donné tous les talents de la nature et de la grâce nécessaires pour réparer les ruines de la maison de Dieu, ne put longtemps jouir en paix de son église mais comme Caïn persécuta son frère Abel et lui ôta enfin la vie, ainsi les partisans de Milon, et ceux qui ne pouvaient souffrir qu'on retirât de leurs mains les biens de l'évêché tyranniquement usurpés, persécutèrent notre Abel, et ils l'eussent peut-être mis à mort, si, pour empêcher un si grand scandale, il n'eut cédé à la force et à l'envie. C'est ce que nous apprenons de la lettre du pape Adrien à Tilpin, déjà citée, où il dit de notre Saint *Ibi permanere permissus non fuit; sed magis, contra Deum ejectus est.* «On ne lui permit pas de demeurer dans son archevêché mais il en fut chassé contre le commandement de la loi de Dieu.» Il se retira donc à l'abbaye de Lobbes, dont, peut-être, il avait déjà été religieux, et il s'y appliqua avec tant de ferveur à tous les exercices de la vie intérieure et monastique, qu'il eût été difficile de trouver dans le monastère un religieux plus austère et plus assidu à l'oraison que lui. Cela, néanmoins, ne l'empêcha pas de faire encore quelques fonctions de sa

dignité, il continua son emploi de la prédication, portant la lumière de la vérité dans tout le pays de Liège et de Hainaut, et il le fit avec tant de succès, qu'il est considéré comme un des principaux évangélistes.

Enfin, après s'être consumé de pénitences et de travaux, il trouva heureusement le terme de sa vie, commencement de son éternité glorieuse, le 5 août, vers le milieu du 8 e siècle, c'est-à-dire entre 750 et 780. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Ursmard, où l'on voyait son sépulcre élevé de terre dans la chapelle de Saint-Jacques, avec une croix archiépiscopale au dessus, ornée par en bas de plusieurs fleurs de lis qui marquent la dignité de son siège. Il s'y est fait plusieurs miracles, et principalement beaucoup de possédés y ont trouvé leur délivrance. Un notable ossement de son bras fut porté, l'an 1615, au couvent des Minimes d'Andrelek, près de Bruxelles; cette relique avait été obtenue par Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fondateur de cette maison religieuse. En 1409, ses reliques furent transportées à Buich en Hainaut, avec les corps des autres saints de Lobbes, pour les soustraire aux ravages de la guerre. Depuis cette époque, on célébrait sa fête dans cette ville, ainsi qu'au monastère de Lobbes, le 5 du mois d'août.

Le martyrologe romain ne parle point de saint Abel mais Molanus l'a ajouté au martyrologe d'Usuard, et Ferrarius le met entre les Saints omis au martyrologe romain.

*Acta Sanctorum. Cf. Vies des Saints des diocèses de Cambrai et d'Arras, par l'abbé Destombes.*

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 9